

COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU CONSEIL ET AU PARLEMENT EUROPEEN

FAIRE REUSSIR LE PROJET DE MODERNISATION POUR LES UNIVERSITES: FORMATION, RECHERCHE ET INNOVATION

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2006:0208:FIN:FR:PDF>
lkj

Extraits :

Bruxelles, le 10.5.2006

[...]

Corrélativement, l'enseignement supérieur et la recherche de qualité coûtent de plus en plus cher, à un moment où l'étroitesse des finances publiques va de pair avec l'imposition de conditions de plus en plus strictes pour l'utilisation des aides accordées à la recherche universitaire. Il est probable qu'à l'avenir la plus grande part des ressources nécessaires pour mettre fin au sous financement des universités devra provenir de sources non publiques.

[...]

L'Europe a besoin d'universités **capables de développer leurs propres points forts et de différencier leurs activités eu égard à ceux-ci**. Si toutes les universités peuvent partager quelques valeurs et missions communes, elles n'ont pas toutes besoin d'avoir le même équilibre entre enseignement et recherche, la même approche de la recherche et de la formation à la recherche, ou le même portefeuille de disciplines et de services universitaires. La recherche devrait rester une mission fondamentale dans chaque système, mais pas nécessairement de tous les établissements qui le composent. Ceci permettrait de voir émerger un système articulé comprenant des universités de réputation mondiale orientées vers la recherche, des réseaux d'excellentes universités nationales et régionales et des établissements délivrant des formations supérieures techniques plus courtes.

[...]

Les universités ne deviendront pas plus innovantes et ne répondront pas mieux au changement si elles ne sont pas effectivement autonomes et ne doivent pas véritablement rendre des comptes. Les Etats Membres devraient piloter le secteur universitaire dans son ensemble au moyen d'un cadre de règles générales, d'objectifs stratégiques, de mécanismes de financement et de mesures incitatives pour leur permettre d'assurer leurs missions de formation, de recherche et d'innovation. En contrepartie de leur libération d'un excès de réglementation et d'une gestion trop tatillonne, les universités, en tant qu'institutions, devraient accepter d'être pleinement comptables devant la société de leurs résultats.

Ceci demande de **nouveaux modèles de gouvernance interne** basés sur l'adoption de priorités stratégiques et sur une gestion professionnelle de leurs ressources humaines, de leurs investissements et de leurs procédures administratives. Il faut aussi que les universités arrivent **à dépasser leur division** en facultés, départements, laboratoires et services administratifs et à orienter de manière collective leurs efforts vers la réalisation des priorités institutionnelles de chacune dans les domaines de l'enseignement, de la recherche et des services. Les Etats Membres devraient développer et récompenser les capacités de bonne gestion et de *leadership*

au sein des universités. Ceci pourrait être réalisé par la mise en place d'organismes nationaux chargés de la formation à la gestion et à la direction universitaires en s'appuyant sur les expériences déjà existantes.

[...]

La Commission poursuit également son examen des entraves à la mobilité qui pourraient découler des modifications structurelles engendrées par le processus de Bologne. Les rares données disponibles semblent indiquer que l'instauration de structures en trois cycles peut entraîner une stagnation temporaire, voire une réduction de la mobilité des étudiants durant une phase d'adaptation. Les structures mises en place après la réforme de Bologne ne constituent toutefois pas, en soi, un obstacle à la mobilité. Les résultats d'une étude sur le thème de la mobilité transnationale actuellement élaborée par l'agence nationale allemande du programme ERASMUS devraient être publiés en novembre 2008; ils apporteront un éclairage complémentaire sur cette questions.

[...]

Tout en préservant le caractère public de leur mission et leurs responsabilités sociales et culturelles plus larges, les universités européennes ont besoin d'affirmer leur rôle en tant qu'acteurs économiques, capables de répondre mieux et plus rapidement à ce que demandent les marchés et de développer des partenariats pour l'exploitation de la connaissance scientifique et technologique. Ceci signifie qu'elles doivent **reconnaître que leur relation avec le monde des entreprises revêt une importance stratégique** comme composante de leur engagement à servir l'intérêt général.

Cela signifie aussi que le développement de compétences en matière de gestion, d'entrepreneuriat et d'innovation devrait devenir une composante inhérente à tous les cursus post-licence, à tous les programmes de formation à la recherche et à toutes les politiques de formation continue du personnel des universités.

[...]

Les universités devraient être financées davantage pour ce qu'elles font que pour ce qu'elles sont, **en basant le financement sur les résultats qu'elles produisent plutôt que simplement sur les moyens qu'elles utilisent** et en modulant le financement selon la diversité des profils institutionnels des universités.

[...]

De ce fait, les universités doivent convaincre de la pertinence de leurs activités, en particulier celles orientées vers la recherche, **en communiquant leur savoir à la société et en renforçant le dialogue avec tous les acteurs concernés.**

[...]

Une concurrence croissante, combinée avec une plus grande mobilité et une concentration accrue des ressources, devrait permettre aux universités et à leurs partenaires industriels d'offrir un environnement de travail plus ouvert et plus stimulant aux étudiants et chercheurs les plus talentueux, et par là-même d'augmenter leur attractivité auprès des Européens comme des non Européens.

[...]

La Commission n'est pas un acteur direct de la modernisation des universités mais elle peut jouer un rôle de catalyseur en apportant l'impulsion politique et des financements ciblés pour accompagner la réforme et la modernisation.

[...]